

Paris, le 11 avril 2017

Stéphen Kerckhove  
Délégué général

Monsieur le Délégué général,

Les prochaines élections présidentielles et législatives constituent une occasion d'engager la transition écologique de l'ensemble de l'agriculture française et du système alimentaire en faveur de l'intérêt général.

Le modèle productiviste actuel, que nous condamnons, est une impasse tant économique qu'environnementale. Nombre d'agriculteurs sont engagés dans une course à la productivité, engagés à toujours plus investir et s'endetter sans pour autant pouvoir vivre dignement de leur travail. Pourtant des alternatives en faveur d'une agriculture écologique, paysanne et locale se multiplient et montrent qu'il est possible de concilier le respect de notre écosystème, la santé des agriculteurs et de bonnes perspectives économiques.

En tant que candidat de la France insoumise aux élections présidentielles, Jean-Luc Mélenchon se prononce en faveur d'une agriculture écologique et paysanne et pour des systèmes alimentaires relocalisés, afin de garantir un accès effectif de toutes et de tous à une alimentation de qualité, de contribuer à la lutte contre les pollutions et contre le changement climatique, de créer des centaines de milliers de nouveaux emplois, de participer à la revitalisation des territoires ruraux.

Nous entendons proposer un nouveau pacte entre les agriculteurs et la société. Il s'agit d'accompagner l'ensemble des agriculteurs dans la transition écologique de l'agriculture. La préservation de notre écosystème et des ressources naturelles est une nécessité pour l'ensemble de notre société, elle est un impératif pour assurer la pérennité de l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Aussi, nous partageons votre constat sur l'avenir de l'agriculture et nous soutenons les propositions concrètes que vous formulez pour appeler à une transition agricole et alimentaire tangible et revendiquée par un nombre grandissant de nos concitoyens.

Nous vous encourageons à prendre connaissance de nos mesures sur la planification écologique et le livret thématique relatif à l'agriculture (<https://avenirencommun.fr/livret-agriculture/>). Parmi les différentes mesures que nous proposons, plusieurs s'inscrivent pleinement dans le sens de la pétition que vous adressez aux candidats aux élections présidentielles.

- Engagement 1 : états généraux de l'agriculture

Nous mettrons en œuvre un plan national visant à accompagner l'ensemble des agriculteurs dans la transition écologique de l'agriculture, assorti d'une refonte en profondeur des politiques agricoles qui président aux évolutions des systèmes de production. Le nouveau pacte entre les agriculteurs et la société fera l'objet dès 2017 de débats citoyens pour préparer la mise en œuvre de ce plan d'envergure et bâtir un nouveau modèle agricole et alimentaire au service de l'intérêt général et de l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité.

- Engagement 2 : 20 % des surfaces agricoles bio en 2022

Notre projet agricole et alimentaire d'intérêt général est fondé sur la conversion progressive de l'ensemble de l'agriculture aux principes de l'agriculture écologique et biologique. Nous estimons, à la différence de plusieurs candidats à l'élection présidentielle, que la cohabitation entre agriculture écologique et agriculture productiviste n'est ni possible ni souhaitable. Notre programme vise résolument le soutien d'une agriculture paysanne et écologique qui a su démontrer qu'il est possible de concilier la fonction nourricière de l'agriculture et la préservation de l'environnement. L'agriculture biologique occupe aujourd'hui 6 % de la SAU française. Son essor sera largement favorisé dans le cadre de notre programme de planification écologique de l'agriculture.

- Engagement 3 : 50 % d'alimentation bio et locale dans la restauration collective

Nous proposerons un calendrier de transition au 100 % bio des structures publiques sur cinq ans. L'exigence d'une plus grande justice sociale en matière d'alimentation passe notamment par le développement d'une restauration scolaire exemplaire en matière d'alimentation proposée. Le « 100 % bio dans les cantines » contribuera également à sensibiliser les enfants aux questions d'alimentation et d'environnement. Afin de démocratiser l'accès à une alimentation bio et locale, notre programme de mesures sociales prévoit la prise en charge à 100 % des frais de cantine.

- Engagement 4 : zéro phyto en 2025

Nous nous engagerons à interdire dès 2017 les pesticides les plus dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement (néonicotinoïdes, glyphosate) et à supprimer progressivement les autres à mesure que des alternatives non-toxiques et efficaces seront disponibles. Notre ambition est d'affranchir l'agriculture de sa dépendance aux pesticides.

- Engagement 5 : moratoire sur l'artificialisation des terres agricoles

Nous proposerons la mise en place d'un plan de protection généralisée du foncier agricole et naturel s'inspirant de la loi littoral en vue de réduire de 90 % le processus d'artificialisation des terres. Ce plan reposera sur le principe général d'interdiction de l'artificialisation des espaces naturels et agricoles.

- Engagement 6 : zéro ferme-usine et désintensification de l'élevage

Nous stopperons les projets de fermes-usines qui ne correspondent pas au modèle d'agriculture écologique et paysanne que nous entendons soutenir. Dans le cadre de la transition écologique de l'agriculture, nous soutiendrons financièrement et techniquement les systèmes d'élevage écologiques fondés sur la recherche d'autonomie fourragère, la revalorisation de l'herbe, l'économie d'intrants. Il convient également d'inverser le processus de spécialisation et d'intensification de l'agriculture, en réintégrant dans l'ensemble des territoires des productions fourragères et des activités d'élevage et en accompagnant la diminution de l'utilisation des intrants de synthèse (pesticides et engrais) et le recours aux énergies carbonées.

- Engagement 7 : diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre

La transition vers une agriculture écologique, plus autonome et économe permettra d'atteindre le facteur deux en matière d'émissions de GES. Il convient d'agir sur la réduction des intrants de synthèse, des émissions importées (pétrole, alimentation animale), la relocalisation de la production agricole et le développement de projets alimentaires territoriaux. La consommation moyenne de produits animaux dans les pays les plus riches constitue par ailleurs une nécessité du point de vue de la lutte contre le changement climatique. Mais, la diminution de la production de protéines animales doit s'opérer au niveau des élevages industriels alors que la production animale dans le cadre de systèmes écologiques et herbagers doit être renforcée.

- Engagement 8 : étiquetage obligatoire du mode d'élevage

Nous mettrons en place sans interférence avec les lobbys de l'agroalimentaire un système d'information claire des consommateurs sur le contenu et la qualité des aliments sur l'ensemble des emballages.

Nous nous engageons également à redéfinir les normes d'élevage en vue du respect de la condition de vie des animaux d'élevage ainsi que l'amélioration effective de la réglementation sur les conditions d'abattage.

- Engagement 10 : les droits d'usage sur les semences

Nous nous opposerons à toute forme de brevetabilité du vivant. Nous réviserons les règles d'inscription des variétés au Catalogue officiel afin que les variétés paysannes et locales, souvent bien adaptées à des systèmes sans intrant, puissent y être inscrites et donc accessibles légalement à tous les agriculteurs. Nous soutiendrons également le développement de variétés spécifiquement conçues pour les conditions particulières de l'agriculture écologique. Nous réviserons les droits d'usage des semences pour permettre aux agriculteurs de sélectionner et utiliser leurs propres semences.

- Engagements 12 et 13 : recherche sur les techniques alternatives aux pesticides / autorisation des PNPP

Dans le cadre du plan de suppression des pesticides de synthèse, des moyens financiers seront mobilisés pour favoriser la recherche sur les techniques alternatives aux pesticides. Les dotations des instituts de recherches publics en agronomie seront également renforcées, avec l'objectif de libérer la recherche des lobbys privés et orienter les efforts de recherche au service de l'agroécologie.

- Engagement 14 : pour une PAC verte rééquilibrée

Nous proposerons une refonte en profondeur des soutiens de la PAC pour soutenir la transition écologique et l'agriculture paysanne. Ces soutiens contribueront aux coûts de la transition et la rémunération des services d'intérêt général rendus par l'agriculture écologique (préservation de l'environnement, gestion des territoires, contribution à la neutralité carbone de l'économie). Il convient en outre de supprimer le système actuel d'aides à l'hectare et le recentrer sur l'emploi, les systèmes agroécologiques. La politique agricole doit également contribuer à la transition du système alimentaire.

- Engagements 16 et 17 : réforme de la gouvernance des instances de concertation agricole / agriculture citoyenne

Nous devons garantir la représentation de l'intérêt général et mettre fin à la cogestion de la politique agricole avec certaines organisations syndicales. Les instances de concertation agricole, au niveau national et local, doivent refléter la diversité des acteurs agricoles et rassembler des représentants de la société civile. Les missions des chambres d'agriculture et des instituts techniques seront également redéfinies pour servir le projet de transition écologique.

- Engagements 18 et 19 sur les OGM et les « OGM cachés »

Nous réaffirmerons l'interdiction de culture d'OGM et proposons d'interdire la culture des « OGM cachés » issus des nouvelles techniques de sélection qui échappent à la réglementation actuelle en matière d'OGM.

- Engagement 20 : interdire les importations d'aliments contenant des OGM

Nous proposons d'interdire la commercialisation des produits issus d'OGM y compris des « OGM cachés ».

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise